

La France expulse tous les Algériens détenteurs de passeports diplomatiques, mais ne disposant pas de visa !

écrit par Juvénal de Lyon | 15 mai 2025





Le match Algérie vs France se poursuit par des prolongations !

Comme au rugby, y aura-t-il une troisième mi-temps où tout le monde se réconcilie ? Peut-être avec le renvoi du Président de l'Equipe algérienne à sa cure de désintoxication alcoolique et le sevrage de son penchant pour le whisky écossais, qui sait ?

Juvénal

Dans une réplique cinglante et bien calibrée aux nouvelles expulsions de fonctionnaires français du territoire algérien, la France a décidé «*le renvoi en Algérie de tous les agents titulaires de passeports diplomatiques qui n'auraient pas actuellement de visa*». Une question de réciprocité à une violation par Alger d'un accord de 2013 qui dispensait de visa les détenteurs algériens de passeports diplomatiques, soit toute la nomenklatura et ses proches. Incompétent, le régime n'y a vu que du feu.

La violation par l'Algérie du tant décrié accord bilatéral de 2012 a entraîné une réplique pour le moins cinglante des autorités françaises. Face aux nouvelles

expulsions de fonctionnaires français du territoire algérien, Paris a décidé, ce mercredi 14 mai, le renvoi de tous les agents algériens avec passeports diplomatiques mais ne disposant pas de visa.

La France a ainsi convoqué le chargé d'affaires algérien à Paris pour dénoncer la décision *«injustifiée et injustifiable»* d'Alger d'expulser quinze fonctionnaires français et lui indiquer que Paris allait riposter en renvoyant des diplomates algériens, a annoncé mercredi le chef de la diplomatie française Jean-Noël Barrot. *«Notre réponse est immédiate, elle est ferme et elle est strictement proportionnée à ce stade, avec la même demande, c'est-à-dire le renvoi en Algérie de tous les agents titulaires de passeports diplomatiques qui n'auraient pas actuellement de visa»*, a affirmé le ministre sur la chaîne BFMTV, sans préciser leur nombre. https://www.youtube.com/watch?v=z6_dQRRoqIM

En stricte application du principe de réciprocité après la dénonciation de l'accord sur les visas pour passeports diplomatiques et de service, les autorités françaises ont opté pour une expulsion de masse. **Alors que les médias algériens à la solde du régime spéculaient sur le nombre d'expulsions françaises, ils ont assisté, ahuris, à un rapatriement à grande échelle, doublé de l'annonce de la fin des accords de 2013 qui permettaient à des dizaines de milliers de dignitaires algériens et à leurs proches d'entrer en France sans visa.**

Selon le Quai d'Orsay, l'expulsion des fonctionnaires français a été prise sur la base d'une *«décision unilatérale des autorités algériennes d'établir de nouvelles conditions d'accès au territoire algérien pour les agents publics français détenteurs d'un passeport officiel, diplomatique ou de service, en violation de l'accord bilatéral de 2013»*.

Le chargé d'affaires algérien a été convoqué mardi, selon [un communiqué du Quai d'Orsay](#).

«*Nous lui avons fait savoir également que nous nous réservons la possibilité de prendre d'autres mesures en fonction de l'évolution de la situation*», a ajouté Barrot. «*Les Algériens ont souhaité renvoyer nos agents. Nous renvoyons les leurs*», a-t-il encore noté. L'Algérie avait convoqué dimanche le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger pour lui notifier de nouvelles expulsions de fonctionnaires français, présents en mission de renfort temporaire, dans un nouveau développement de la profonde crise diplomatique avec la France.

Quand le régime d'Alger se fait harakiri. L'information concernant cette demande d'expulsion, justifiée par des nominations dans des «*conditions irrégulières*» selon l'Agence de presse algérienne (APS), n'a pas fait l'objet d'un communiqué officiel de la part du ministère algérien des Affaires étrangères.

Jean-Noël Barrot a dit déplorer «*absolument*» (sic !) ces décisions des autorités algériennes. «*Elles contreviennent aux accords qui régissent la relation entre nos deux pays, elles ne sont évidemment pas dans l'intérêt de la France, mais évidemment pas dans l'intérêt des Algériens*», selon lui. La différence cette fois-ci est de taille: l'application de la réciprocité par la France obéit au principe et non pas au nombre. Résultat, tous les agents algériens porteurs de passeports diplomatiques mais ne disposant pas de visa sont out. D'une pierre deux coups donc.

En agissant ainsi, la France abroge de facto l'accord permettant aux nantis du régime algérien et aux leurs de se pavaner en France et de s'y faire soigner, un

avantage indu que leur procuraient des passeports diplomatiques transformés en une sorte de rente.

Désormais, ce passeport n'exempte plus d'un visa les très nombreux Algériens qui en disposent. Alors qu'en France, de nombreuses voix s'élevaient pour dénoncer l'accord de 2013, l'Algérie aura été la première à en violer les dispositions. **À l'insu de son plein gré, le régime d'Alger sonne lui-même la fin d'un immense privilège, apanage de sa nomenklatura et de ses proches.**

Bêtement.

Source

: https://fr.le360.ma/monde/la-france-expulse-tous-les-algeriens-detenteurs-de-passeports-diplomatiques-mais-ne-disposant-pas-de_G2P5LNFQQVBVRJ6YNX4YQK50EU/

Juvénal

de Lyon